

Journal communal

Saint-Avit-de-Tardes

le mot de Madame le maire

Sommaire

Janvier 2021 N°7

Dans ce numéro :

Le mot de M ^{me} le Maire	1
Le Budget 2020 :	2
Les principaux travaux	2
L'Action communale	3
État-civil	3
Les Associations	3
Agardom	3
L'École	4
Tarifs de la salle polyvalente	4

Secrétariat ouvert au public
les lundis 13h30 à 17h30,
jeudis et vendredis 9h à 12h.

Tél / Fax : 05 55 67 34 22.
<https://www.saintavitdetardes.fr>
mairie.stavitdetardes@gmail.com
www.creuse-grand-sud.fr

En dehors des horaires d'ouverture
de la mairie s'adresser au maire
ou aux adjoints.

Tél : 06 85 33 95 40
Port : 06 89 33 64 84
Port : 06 40 13 14 69

Accompagnement à domicile
05 55 83 35 00
agardom@agardom.fr

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Tout d'abord, je dois remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre participation massive lors des élections municipales de mars dernier malgré les événements. Nous vous remercions les membres du Conseil municipal et moi-même de nous avoir réélus ou élus. Ce qui nous permettra de continuer les actions déjà entreprises ou d'en engager de nouvelles.

Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

J'ai une pensée toute particulière pour les professionnels, commerçants, artisans, restaurants, bars, professionnels de la culture qui ont été durement touchés au printemps par le premier confinement, par le deuxième confinement à l'automne et tout dernièrement par le couvre-feu.

Heureusement, notre commune n'a pas été trop impactée, et aucun d'entre nous n'a eu à subir cette nouvelle maladie due au coronavirus.

Je tiens à remercier l'ensemble de notre personnel communal qui a dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires qui les a souvent contraint à changer l'organisation du travail, voire le planning.

Merci aux soignants, services de sécurité et de secours de notre secteur pour leur implication et leur solidarité auprès des personnes qui ont été touchées.

Courage aux associations de la commune pour traverser ces périodes difficiles sans animation, sans contact et sans convivialité, afin de garder leur conviction et leurs projets pour des jours meilleurs, qui je l'espère, viendront le plus vite possible.

Souhaitons également que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise.

Lorsque vous recevrez ce journal, j'espère que vous aurez passé des fêtes de fin d'année auprès de votre famille dans les meilleures conditions possibles, et en toute sécurité.

Formulons des vœux pour que cette expérience vécue nous rende plus humbles, plus raisonnables, plus solidaires, et que nous restions impatients de revivre tous ensemble, comme auparavant.

Continuons à prendre soin de nous et de nos proches en respectant au quotidien les mesures comportementales préventives.

Les conseillers municipaux et moi-même, souhaitons le meilleur pour 2021 pour vous et vos proches.

Pierrette LEGROS

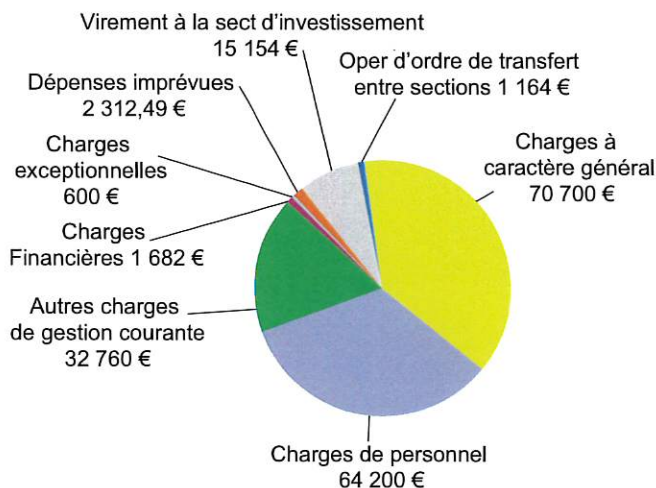


LE NOUVEAU CONSEIL ET LES COMMISSIONS

Vous pouvez retrouver les conseillers municipaux et les commissions dans lesquelles ils représentent la commune sur le site Internet de la commune : <https://www.saint.tardes.fr>

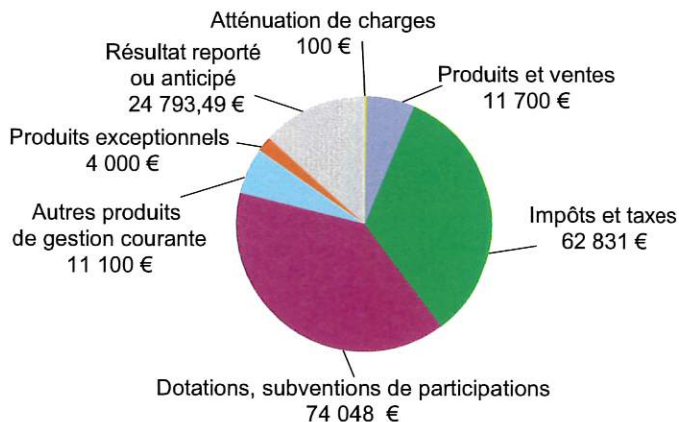
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

DÉPENSES



TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 188 572,49 €

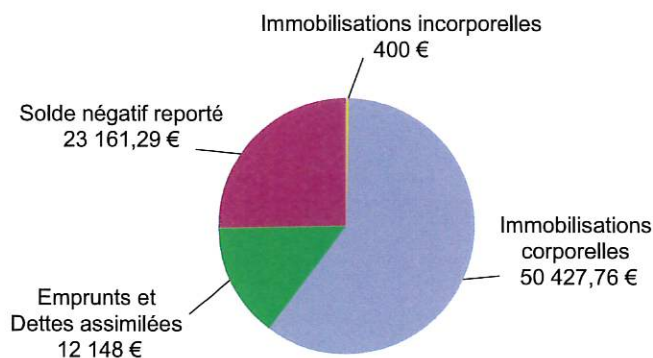
RECETTES



TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 188 572,40 €

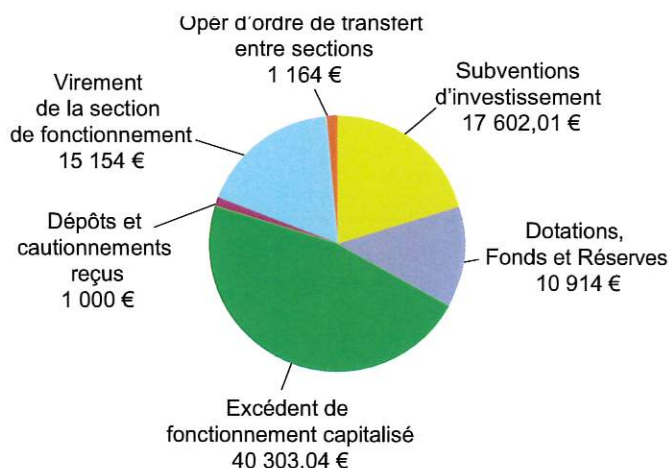
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020

DÉPENSES



TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 86 137,05 €

RECETTES



TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 86 137,05 €

L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ EN 2019

Malgré quelques perturbations, nous avons vu une nouvelle tranche de travaux dans la forêt de Londeix avec le nettoyage des terrains qui ont été replantés. Le total de cette opération nous a coûté 13 806,86 € avec une subvention de 4 889 €. Nous avons pu acheter 2 ordinateurs avec les logiciels d'exploitation pour la somme de 2 708,40 € et 1 128,50 € de subvention. Les travaux de la voirie du village de Londeix qui n'ont pu être réalisés en 2019, l'ont été cette année pour une somme de 13 505,16 € avec une subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) de 3 939,01 €.

Comme les autres années, nous avons réalisé des travaux d'entretien des routes, des chemins, des bâtiments et du matériel. Merci à ceux qui s'investissent dans ces opérations, notamment les adjoints au côté de l'employé communal.

Enfin, la commune a obtenu l'arrêté du Préfet concernant la communalisation des biens de section. L'acte de la commune a été transmis à la publicité foncière pour inscription. Ces biens feront l'objet d'une évaluation financière en relation avec le trésorier, et pourront ensuite être vendus aux habitants qui le souhaiteront.

L'ACTION COMMUNALE

Les travaux de la voirie du village des Roches et de Conget n'ont pas pu être réalisés en 2020 à cause des débardages tardifs et longs dans les bois à proximité de ces villages. Si tout va bien, ils seront réalisés cette fin d'année 2021 ou tout début 2022. Ensuite, nous réaliserons une étude sur l'état des routes communales pour voir celles qui seront les premières restaurées.

En 2021, nous avons un nouveau dossier qui est celui de la sécurisation de la cour et des bâtiments de l'école. Selon le rapport du Délégué sécurité de l'éducation Nationale et du Délégué sécurité de la gendarmerie, nous devons installer des portails avec serrures sécurisées, des carreaux anti effraction sur la porte AR de la classe, une caméra qui surveillera l'arrivée des enfants et des films sur les vitres de l'école, de la salle polyvalente et de la cantine. Ce dossier fera l'objet d'une demande de subvention DETR.

Enfin, nous avons des dossiers de travaux au long cours comme :

- L'enfouissement des réseaux du bourg.
- Restauration des vitraux de l'église (En collaboration avec la Fondation du Patrimoine).
- Entretien du petit patrimoine : Une collaboration avec le LMB est en cours, et je remercie Paul FOUREAU, ancien conseiller municipal, qui, avec 2 autres amis ont restauré et repeint une croix et un banc dans le village de Londeix.
- Entretien des chemins.



Les cérémonies des 8 mai et 11 novembre ont été maintenues, mais en petits comités uniquement, Madame Le Maire, les adjoints et les 2 anciens combattants.



De même les réunions du Conseil municipal se sont tenues dans la salle polyvalente, en respectant les gestes barrière, le port du masque et chacun son stylo.

ÉTAT-CIVIL

Nous avons constaté 4 inhumations, dont le décès de Monsieur Roger GARRAUD, qui a été accompagné jusqu'à sa dernière demeure par de nombreux amis. Pendant de nombreuses années, Il a été conseiller municipal puis 2^{ème} et 1^{er} adjoint. Il a consacré beaucoup de temps à la commune et s'impliquait dans de nombreux travaux. Une pensée va à sa famille. Ensuite, un mariage a pu être célébré entre les 2 confinements. Félicitations à ce jeune couple qui a fondé une famille, et dont les 2 enfants vont dans les écoles du RPI.

LES ASSOCIATIONS

AGARDOM, UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT FAVORISANT LE MAINTIEN À DOMICILE, MAIS PAS SEULEMENT !

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier, pour votre confiance, et le soutien apporté au quotidien à notre équipe dans cette période compliquée pour la structure et nous en profitons pour vous souhaiter nos meilleurs voeux pour 2021 !

Aujourd'hui, nous intervenons dans le cadre :

- des personnes âgées,
- des personnes en situation de handicap,
- des personnes en activité recherchant des possibilités de ménage « à la carte » (avec possibilité d'un crédit d'impôt),
- ainsi que pour la petite enfance.

C'est ainsi que nos 250 intervenants réalisent tous les jours de l'aide à la personne, aide à la toilette, à l'habillage, préparation de repas, lever, coucher, mais aussi de l'entretien du logement ou du linge, ainsi que de l'accompagnement aux courses ou également des interventions facilitant la garde d'enfants.

Aujourd'hui, l'Agardom, est reconnu pour son travail avec un agrément qualité et, une certification Handéo pour l'accompagnement des personnes en situation de Handicap.

Vous avez un besoin ? Il existe des financements, une visite au domicile peut être réalisée pour l'étude de votre situation. Pour nous contacter au 05 55 83 35 00 ou à agardom@agardom.fr.

A la recherche d'un travail ou d'un complément de salaire ? dans le cadre de nos interventions, nous sommes régulièrement à la recherche de candidature, n'hésitez pas à déposer votre CV ou à nous contacter pour un éventuel entretien.

Agardom - Esplanade Charles de Gaulle 23200 Aubusson - 05 55 83 35 00 - agardom@agardom.fr

4 associations se partagent les animations et activités de la commune parmi lesquelles :

L'ASL : Association syndicale libre des propriétaires forestiers : Président Monsieur Xavier MEYNARD.

L'ACCA : Association des chasseurs : Président Monsieur Fabien GARRAUD.

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine : Présidente Madame Anne DIEUMEGARD-LABAT DE ROSSI, très active. Elle organise en temps normal avec son équipe de bénévoles des concerts, conférences, etc...

L'Association d'animations et des loisirs représentée par Sylvie CHABREDIER qui organisent en temps normal différentes manifestations afin de divertir les habitants et de permettre des rencontres conviviales.

L'Association des parents d'élèves du RPI TARDES-ROZEILLE (Regroupement Pédagogique Intercommunal), dont le siège est à Néoux, mais qui organise ses manifestations sur toutes les communes du RPI.

L'ÉCOLE

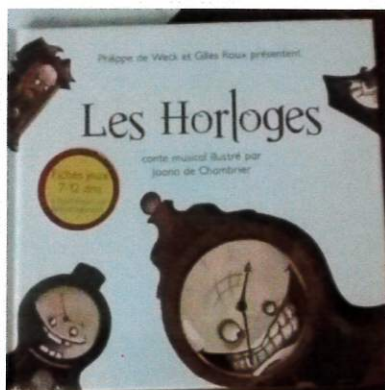
18 élèves sur les 54 que compte le RPI, se trouvent à l'école de Saint-Avit-de-Tardes

La rentrée de 2020, s'est déroulée avec l'obligation pour les élèves de 6 ans de porter un masque. Leur Maîtresse Laurence les a accompagnés et cette contrainte a malgré tout, été bien acceptée.

Avec les accompagnants et la cantinière, les enfants ont pu tout de même avoir quelques animations très bien organisées en respectant les mesures sanitaires, comme une journée pour Halloween, le repas de Noël avec des décors confectionnés par la cantinière et qu'ils ont pu emmener chez eux, et un bon repas qu'ils ont pu déguster.

SOLIDARITÉ-CONVIVIALITÉ

Enfin, l'année s'est terminée avant les vacances de Noël par la distribution des cadeaux aux personnes âgées de la commune, les cadeaux de fin d'année aux employés communaux, et un petit cadeau des communes du RPI aux enfants des écoles intitulé « Les Horloges », CD à la fois ludique et instructif, avec la participation d'Ad Vitam Records, Anne et Jean Yves que nous remercions de tout cœur.



Aujourd'hui, nos commerçants ont plus que jamais besoin de notre aide pour surmonter la crise. Continuons à Acheter local, c'est Vital !

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

200 € et 230 € avec chauffage du 1^{er} octobre au 30 mars
pour les locataires n'habitant pas la commune
100 € et 130 € avec chauffage pour les locataires habitant la commune